

POLITIQUE EXTERNE DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EN MÉDIATION CULTURELLE AVEC MENTORAT



L'organisme Connecteurs remercie chaleureusement celles et ceux qui se sont impliqués activement pour rendre possible cette politique : Marie-Ève Vaillancourt (MEV Museology), Alexandre Pampalon, Ambre-Jade Rivière, Chloé Beaujeu, Isabelle Regout, Pierre Bertrand.

La présente politique entre en vigueur le 29 septembre 2018 et prendra fin automatiquement le 1^{er} octobre 2020, date à laquelle elle devra être révisée pour être reconduite.

© Tous droits réservés. La reproduction de cette politique, en totalité ou en partie, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique et en particulier par photocopie, par microfilm et dans internet, est interdite sans l'autorisation préalable écrite de l'éditeur A.B.C. Stratégies.

ISBN (dépôt numérique): 978-2-9816901-7-3

Dépôt légal, troisième trimestre 2018.
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BanQ).

Une publication de A.B.C. Stratégies / Connecteurs
www.abcstrategies.com
206, avenue du Grand-Calumet,
Gatineau (Québec) J9J 1L3



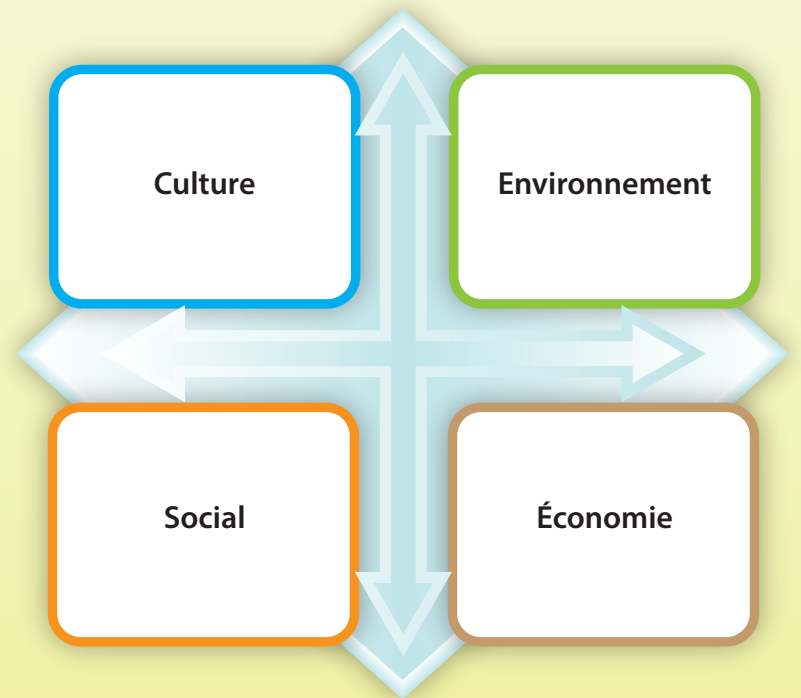
Sommaire

1. L'ORGANISME CONNECTEURS, LEADER OUTAOUAIS EN MÉDIATION CULTURELLE	
1.1 À qui s'adresse ce document et à quoi sert-il ?	6
1.2 Ensemble, mais chacun nos rôles !	6
2. AU FAIT, QU'EST-CE QUE LE MÉDIATEUR CULTUREL ?	
2.1 Le processus de médiation culturelle	9
2.2 Comprendre et favoriser l'engagement de son public cible	10
2.3 Les effets de la médiation culturelle	11
2.4 Des ressources pour en apprendre plus !	12
3. MONTREZ-NOUS CE QUI VOUS INSPIRE !	
3.1 Par où commencer mon projet de médiation culturelle ?	13
3.2 Le processus d'accueil des dossiers	14
3.3 Comment nous allons financer notre accompagnement	14
3.4 Vos idées et vos renseignements sont protégés	15
4. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE AVEC MENTORAT	
4.1 Récapitulatif global pour bénéficier de cette politique	17
5. CONCLUSION	19
6. LES ANNEXES	21
• Formulaire d'inscription (MED-01)	
• Grille analyse d'un projet en médiation culturelle (MED-02)	
• Modèle d'un budget (MED-03)	
• Modèle d'un échéancier (MED-04)	
• Journal de bord du médiateur culturel (MED-05)	
• Charte de déontologie (MED-06)	
• Code de vie du participant (MED-07)	
• Effets de la médiation culturelle (MED-08)	
• Ressources supplémentaires (MED-09)	
• Schéma des étapes de la gestion de projets culturels (MED-10)	





« Les 4 piliers
du développement durable »



1 L'organisme *Connecteurs*, leader outaouais en médiation culturelle

Notre organisme **Connecteurs**, aussi connu sous la dénomination sociale **A.B.C. Stratégies**, se distingue dans un champ d'intervention qui est encore trop peu occupé, celui de la médiation culturelle. **Notre action mise sur des projets de participation culturelle citoyenne qui rendent la vie plus enrichissante par la découverte et le développement de l'innovation artistique.**

Avec l'internationalisation des principes énoncés dans l'Agenda 21 dont le Québec est signataire, **Connecteurs** fait valoir, en Outaouais, que la culture constitue l'un des quatre piliers du développement durable. Il agit comme un vecteur favorisant l'interaction et l'interconnexion des dimensions culturelle, environnementale, sociale et économique, à l'échelle régionale et locale.

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs¹. Il répond à une vision à long terme qui prend en compte l'indissociabilité des dimensions culturelle, sociale, économique et environnementale. Le projet *Columbo* 1806 est un exemple concret qui implique tous les piliers à la base du

processus du développement durable. L'effet multiplicateur des actions de *Columbo* 1806 participe activement à la transmission de notre patrimoine culturel dans une quête de mise en valeur de l'identité distincte de l'Outaouais.

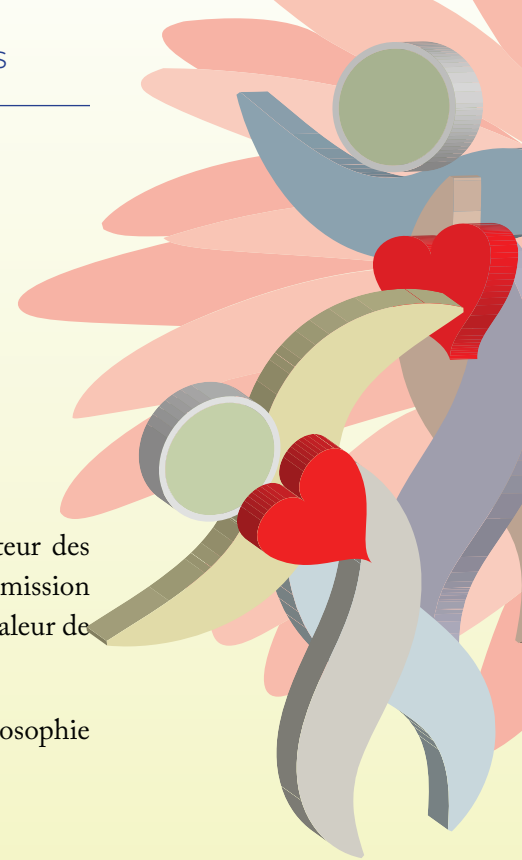
Dans ses projets, l'organisme valorise une philosophie d'actions qui intègre :

- **le contact de proximité, direct et personnalisé** avec les acteurs des quatre piliers du développement durable (rencontres-discussions, ateliers, créations collectives, visites guidées, animations) ;
- **une prise en compte de la diversité des publics, de leurs savoirs et de leurs capacités**, qui permet de mettre en œuvre des moyens d'accompagnement adaptés aux spécificités des différents groupes sociaux (âges, situations sociales, modes de vie, systèmes de valeurs, traditions, freins socio-économiques, éloignements géographiques, handicaps) ;
- **l'expérimentation de formes de participation culturelle innovantes**, favorisant la transmission et les échanges réciproques entre les milieux culturels, artistiques et citoyens, tout en valorisant les partenariats.

Cette approche touche les enjeux suivants :

- **l'éducation artistique et populaire,**
- **l'inclusion sociale,**
- **l'ancrage local dans les communautés et les quartiers,**
- **le développement territorial.**

¹ Edwin Zaccaï, « Rapport Brundtland », in Dominique Bourg et Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique, Presses universitaires de France, 2015, 1120 pages



Plus largement, nos actions culturelles s'inscrivent dans une perspective de changement des conditions de vie sur les plans personnel, collectif ou social, de développement culturel des communautés, de transformation des rapports sociaux et de production de nouvelles formes du vivre-ensemble. En cela, la médiation culturelle rejoint les objectifs transversaux de développement tels qu'inscrits dans l'Agenda 21 de la Culture.²

1.1 À qui s'adresse ce document et à quoi sert-il ?

Le présent document regroupe toutes les informations nécessaires ainsi que les démarches à suivre pour initier votre projet de médiation culturelle, sous l'aile bienveillante de **Connecteurs**.

Que vous soyez un regroupement d'artistes, un groupe de citoyens engagés pour une cause, que vous représentiez une association, un centre culturel, une société de recherche historique, une structure paragonnementale, ou une amicale interprovinciale ou pan-fédérale, tant que vous êtes un regroupement avec une mission et que vous cherchez à mieux articuler et rayonner par l'entremise d'un projet, nous sommes là pour vous.

En balayant chaque section, nous espérons vous guider dans l'articulation de votre projet, vous amenez à vous poser les bonnes questions et ainsi faire évoluer les fondations de votre vision. **L'objectif est de déterminer en quoi nous pourrions vous venir en aide pour affiner votre projet de médiation culturelle, et le rendre plus pertinent.**

² Pour plus de renseignements, consultez le site internet www.agenda21culture.net

1.2 Ensemble, mais chacun nos rôles !

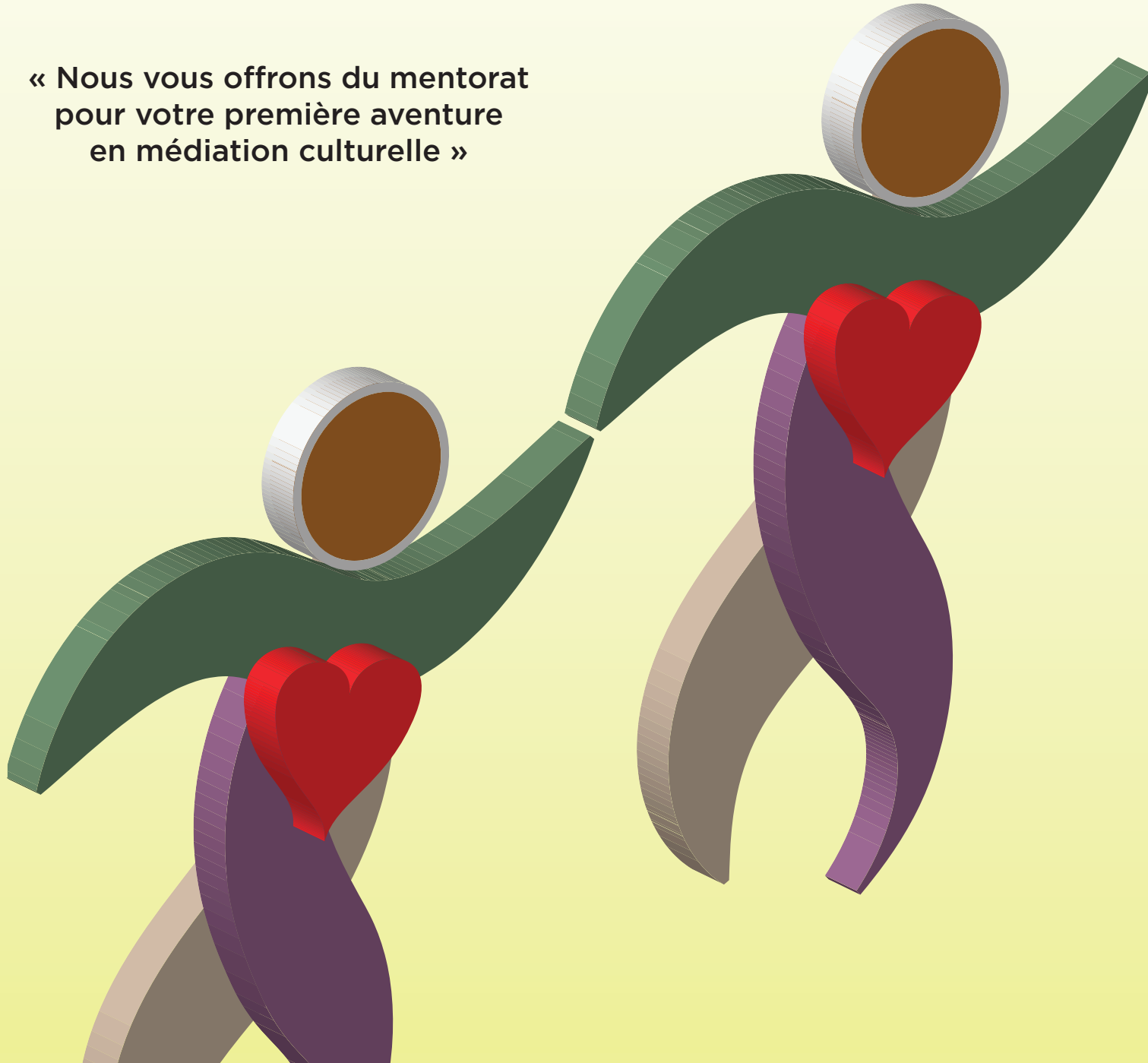
Ce que nous pourrions faire avec vous :

- Adapter notre offre de service à votre projet ;
- Vous aidez à bien cerner en quoi votre projet peut bénéficier des retombées positives de la médiation culturelle ;
- Fournir un mentorat dans votre première aventure en médiation culturelle ;
- Vous conseillez dans vos prochains projets de médiation culturelle ;
- Vous aidez à définir votre public cible ;
- Vous accompagnez pour trouver du financement à votre projet
- Vous offrir une visibilité accrue (communiqué de presse, plateforme, réseaux sociaux, rencontres-débats, etc) ;
- Vous accompagnez lors de rencontres stratégiques pour vous aider à vous positionner ;
- Vous invitez à participer aux ateliers de la Cellule engagée de médiation culturelle en Outaouais (CEMCO) ;
- Vous faire bénéficier d'une expertise à portée de main avec notre équipe qui est reconnue pour son rôle de leader dans la région par Culture pour tous.

Ce que nous ne pourrions pas faire pour vous ou à votre place :

- Il revient à votre équipe de faire avancer le projet et de progresser vers vos objectifs et échéanciers ;
- Nous ne pouvons pas faire les étapes de travail à votre place ;
- Nous ne pouvons pas effectuer diverses démarches administratives à votre place ou en votre nom, mais vous accompagner dans le processus ;
- Parler en votre nom ou prendre des décisions à votre place.

**« Nous vous offrons du mentorat
pour votre première aventure
en médiation culturelle »**





2. AU FAIT, QU'EST-CE QUE LE MÉDIATEUR CULTUREL ?

Il y a deux profils de médiateur culturel : le professionnel-artiste et le professionnel non-artiste. Le professionnel-artiste effectue une intervention artistique intégrant la médiation culturelle, au sein d'une structure ou hors les murs. Dans le cas de créations partagées et de projets participatifs, il accompagne les personnes dans leur pratique et leur expression créative.

Quant au professionnel non-artiste, de type facilitateur (guide, conférencier, concepteur/animateur d'atelier pédagogique, d'une activité de loisir, d'un projet sociocommunautaire ou municipal), il réalise les activités de médiation culturelle au sein de projets relatifs à leur accessibilité et à leur transmission, en vulgarisant, expliquant et donnant des clés de lecture pour mieux appréhender les œuvres et les productions culturelles.

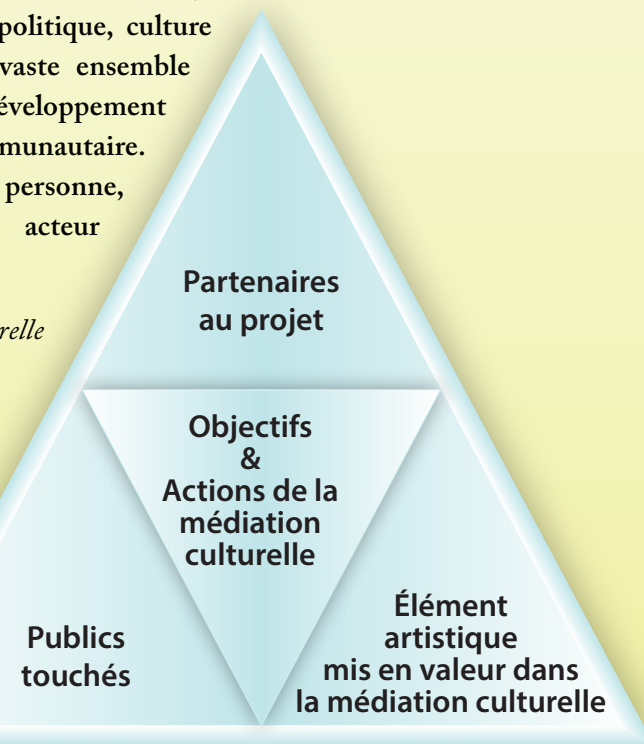
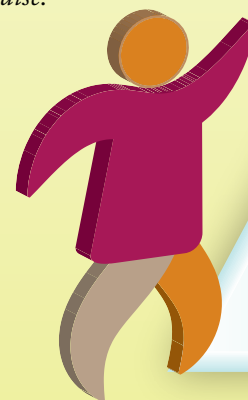
Dans les deux cas de figure, le médiateur culturel utilise des techniques d'animation pour réunir les individus et former LE groupe en encourageant la cohésion par l'empathie, pour faciliter la participation et les échanges, tout en faisant respecter un code de vie (MED-07).

L'organisme **Connecteurs** demande que les médiateurs culturels oeuvrant au sein de son organisation, respectent le code déontologique élaboré dans la charte internationale (MED-06.)

2.1 Le processus de médiation culturelle

« La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics, à l'art participatif et communautaire. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel. »

— *Culture pour tous et Fédération culturelle canadienne française.*



On veut ainsi créer une expérience d'échange entre plusieurs acteurs pour permettre de transformer leur regard initial.

C'est le dispositif de médiation culturelle qui permet de questionner stratégiquement un élément choisi dans le cadre de référence habituel des participants pour susciter l'engagement. La question mise de l'avant doit éveiller de nouveaux dialogues ou échanges qui sont, pour l'ensemble des acteurs au projet, riches, pertinents et symboliques ! Les participants seront accompagnés pour répondre de façon originale, personnelle et percutante, tout en visant les objectifs collectifs clairement définis en début de projet.

La médiation culturelle, c'est aussi...

- L'ensemble d'éléments qui réduisent les écarts entre ce qui est présenté (œuvres, objets) et les destinataires (public, clientèle, population) ;
- Faire prendre conscience qu'il n'y a pas qu'une seule interprétation mais des regards, des positions actives, critiques, libres et responsables. Le participant se construit par la rencontre avec l'autre ;
- Rendre perméable la frontière entre l'élément culturel et le participant pour créer une communication efficace et créatrice. Ce processus est un véritable outil d'apprentissage afin de rendre l'utilisateur acteur de sa culture ;
- Favoriser un enseignement alternatif basé sur l'action. En étant acteur, le public expérimente et se constitue un référentiel, pour qu'il puisse devenir créateur de sa propre interprétation ;
- Une réaction au déchirement social. Elle devient alors un moyen de régulation et de cohésion sociale en étant un outil permettant l'affirmation de soi et la reconnaissance de l'autre ;
- Chercher le juste équilibre entre l'appréhension émotionnelle et instinctive, et la connaissance. C'est en liant la médiation culturelle et la connaissance qu'apparaît un décroisement des champs disciplinaires.

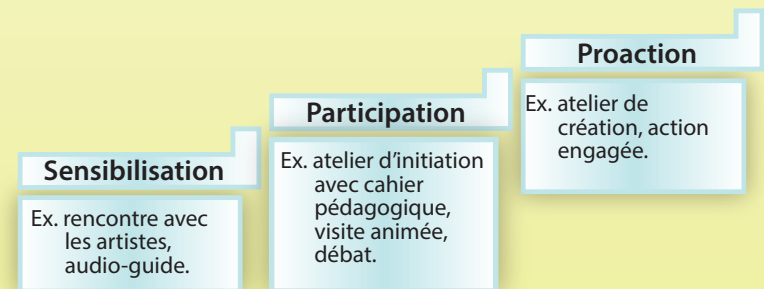
2.2 Comprendre et favoriser l'engagement de son public cible

Lorsqu'on fait l'idéation d'un projet en médiation culturelle, il faut explorer plusieurs idées d'actions et de moyens pour ne retenir que les plus prometteuses. L'expérience vous permettra de développer de bons réflexes. Pensez votre démarche en fonction des effets désirés. C'est en alliant les trois points suivants que votre projet aura une assise solide.

1 Le médiateur culturel veut des participants actifs

La médiation culturelle prévoit une gamme d'activités qui influence le degré d'engagement du participant pour l'encourager à devenir un acteur plus actif. En l'amenant vers l'action et l'implication à travers un mode d'expression (ex : prise de parole) il pourra augmenter ses occasions de dialoguer et d'échanger avec les autres participants.

Il faut choisir des activités qui correspondent au degré d'engagement souhaité pour le public cible identifié. Nous vous encourageons à ne pas vous appuyer sur des modes trop traditionnels, dans lesquels le médiateur agit comme un simple présentateur (type « grande leçon »). Voici sous forme schématique, différents niveaux d'engagement :



2 Le médiateur culturel veut une activité porteuse de sens

Vous trouverez dans la section « Les principes de la médiation culturelle » de la Charte de déontologie (MED-06), des éléments qui vous permettront de mieux saisir ce qu'on recherche en médiation culturelle. Utilisez-la pour vous aider à trouver « l'esprit » de votre projet. Par exemples, en quoi votre projet est-il porteur d'une action citoyenne ? Dans quel contexte territorial s'inscrit-il ? Comment l'inscrire dans une vision et des actions à long terme ? Comment met-il en avant un savoir-faire ? Quel en est l'objet principal ? Comment peut-il être « transversal » ?

Pour une activité porteuse de sens, il est important d'identifier votre public cible. En fonction de ce qu'il est, vous pourrez réfléchir à ses besoins. Dans quelle(s) catégorie(s) ci-après votre public cible appartient-il ?

- Famille et grand public ;
- Jeune public et aînés ;
- Public adolescent ou adulescent ;
- Milieu de travail ;
- Public particulier (ex. nouveaux arrivants, mères, familles monoparentales, personnes avec une déficience).

Ainsi, envisagez-vous un public familial ? Votre projet est-il à la portée d'une tranche spécifique d'âge ? Visez-vous les enfants en bas âge, les pré-adolescents, les jeunes adultes ou les retraités ?

Pensez que chaque catégorie peut ensuite se préciser, et vous permettre de prévoir un environnement qui assurera leur confort durant les activités de médiation culturelle (ex. salle de bain, horaires, accessibilité). Il faut aussi envisager votre capacité d'accueil, et possiblement limiter le nombre de participants.

Maintenant que vous avez ciblé à la fois votre public, que vous avez établi l'idéation de votre projet et défini en quoi la

médiation s'insère dans votre action, vous êtes prêt à passer à une autre étape !

3 Des règles de vie pour engendrer la synergie

Aussi bien à l'étape d'idéation, qu'à l'étape de mise en œuvre de projet, il conviendra de vous pencher sur votre façon de travailler ensemble, et de planifier autant qu'il se peut la gestion de l'humain qui est au cœur de votre démarche.

Soyez clairs sur vos manières de travailler avec les autres en définissant vos attentes pour favoriser une ambiance propice à la médiation culturelle. Il vous faudra définir des principes de base comme par exemples le respect de la parole de l'autre, de temps d'écoute, la façon dont vous voulez gérer les éventuelles frictions (« attaquez les idées, et non les personnes »), ainsi que les règles de vie à prendre en compte pour que chaque membre fasse preuve d'ouverture d'esprit et de bienveillance. Ces éléments permettront à la fois de créer une belle synergie entre tous les participants et aussi, les membres de votre équipe, et de faire évoluer positivement votre projet. **L'énergie qui se dégage d'une belle cohésion de groupe se ressent, alors ne passez pas à côté de cette étape ! N'hésitez pas à utiliser notre code de vie du participant (MED-07).**

2.3 Les effets de la médiation culturelle

Un projet de médiation culturelle est habituellement rattaché à un organisme porteur autour duquel gravitent plusieurs acteurs comme les partenaires, les collaborateurs, les participants, l'artiste professionnel, et le médiateur culturel.

Pour faciliter leur mobilisation, il est important que tous comprennent les objectifs, les avantages et les effets recherchés par la médiation culturelle mise en place. Nous vous recommandons



de prendre connaissance du rapport intitulé « Les effets de la médiation culturelle » (MED-08).

Voici quelques bases issues de ce document pour construire votre argumentaire :

- **Pour les participants :**
 - Suscite un plus grand sentiment d'inclusion (sociale et économique) et d'appartenance dans sa communauté, ainsi qu'une meilleure connaissance de celle-ci et de la place du participant ;
 - Favorise le dialogue intergénérationnel et interculturel ;
 - Facilite un meilleur apprentissage scolaire quand le projet touche les élèves.
- **Pour l'organisme porteur :**
 - Augmente le réseautage, les opportunités de collaboration, ainsi que la visibilité et la légitimité ;
 - Ouvre la voie vers de nouveaux publics.
- **Pour les partenaires ou collaborateurs :**
 - Crée de nouvelles opportunités, élargit le réseau et augmente la visibilité dans la communauté ;
 - Favorise une meilleure proximité avec la population locale.
- **Pour le médiateur culturel :**
 - Stimule le processus de création et permet, entre autres, de se projeter dans la continuité ou la suite des projets ;
 - Permet de se renouveler dans ses propres pratiques ;
 - Accroît sa visibilité et élargit son réseau en contribuant plus directement à sa communauté.

2.4 Des ressources pour en apprendre plus !

Comme lectures supplémentaires nous vous suggérons une liste (MED-09) qui contient des ressources spécifiques à la médiation culturelle. Ce champ est continuellement en évolution, et il faut se tenir à l'affût des nouveautés notamment auprès des organismes **Connecteurs** et Culture pour tous. Bien entendu ne manquez pas les sessions de formations professionnelles avec la CEMCO (Cellule engagée en médiation culturelle de l'Outaouais).



3 MONTREZ-NOUS CE QUI VOUS INSPIRE!

3.1 Par où commencer mon projet de médiation culturelle?

Maintenant que vous en savez plus sur la médiation culturelle, il faut construire votre projet en étant stratégique. À la suite d'un brainstorming fait avec les membres de votre équipe, nous vous conseillons d'ordonner vos idées grâce à un Mind Map (aussi appelé schéma heuristique ou carte mentale).

Dans un premier temps il s'agit d'identifier la ou les discipline(s) artistique(s) ainsi que le champ d'expertise (ex. historique, scientifique, patrimonial, politique locale, écologique, ethnologique) dans lesquels s'inclut votre projet. Répondre aux questions suivantes peut vous aider à faire coïncider vos envies et les besoins du public cible.

- Dans quel secteur souhaitez-vous ancrer votre projet ? (ex. milieu des affaires, de la santé, de l'éducation, du social) ;
- Quel objectif principal visez-vous par la réalisation de votre projet ?
- Quels sont les types d'activités que vous voulez proposer ?
- Envisagez-vous une action à court, moyen ou long terme ?
- Est-ce que ce sera un événement reconductible ?
- Pourquoi se lancer dans un tel projet ? Quels sont vos défis ?

La prochaine étape est d'étudier votre environnement. D'abord établissez des comparables aux niveaux local, provincial et canadien, si c'est pertinent, puis sondez le territoire sur lequel vous voulez ancrer le projet.

- Votre projet répond-t-il à un besoin exprimé ou sous-entendu par votre milieu ?
- Comment votre public sera-t-il en mesure d'intégrer les découvertes et élargir son répertoire de pratiques culturelles ?
- Quel est votre réseau et comment peut-il contribuer à votre projet ?
- Quels sont les partenaires qui ont les mêmes valeurs que vous ?
- Les différents partenaires de votre projet sont-ils en mesure de dialoguer et débattre de façon constructive et ouverte de tous les enjeux esthétiques, axiologiques, éthiques, etc. ?
- La communauté locale sera-t-elle réceptive à votre projet ?
- Les différentes étapes de réalisation du projet sont-elles pertinentes par rapport au calendrier événementiel de votre territoire ?





Troisièmement il convient de lister les forces et les faiblesses de votre équipe :

- A-t-elle des compétences pour piloter le projet ?
- Avez-vous déjà travaillé ensemble sur des projets similaires ?
- Est-elle assez ouverte pour permettre un renouvellement de ses propres pratiques ?
- Avez-vous discuté entre vous des dimensions et principes éthiques du projet ?

Nous vous invitons à classer vos réponses dans la matrice FFOM ci-après. Cet outil de gestion vous aidera à établir votre stratégie. Le but est de trouver des solutions en convertissant les points négatifs en points positifs, tout en visualisant votre projet à travers divers scénarios.

FFOM	Positif	Négatif
Interne	<p>FORCES</p> <p>Identifiez les ressources en main</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Identifiez les ressources manquantes et qui peuvent vous porter préjudice</p>
Externe	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Envisagez les possibilités à saisir dans l'environnement</p>	<p>MENACES</p> <p>Prévoyez certaines variables qui pourraient compromettre votre projet</p>

Vous êtes prêts maintenant à compléter la grille de projet (MED-02).

Pour profiter du mentorat offert dans cette politique il faudra en plus, décrire votre projet dans un document de cinq pages maximum comprenant les points ci-dessous.

- Brève description du projet ;
- Objectifs et sous-objectifs ;
- Collaborateurs ou partenaires de projet ;
- Publics cibles ;
- Échéancier des étapes (MED-04) ;
- Budget projeté (MED-03).

3.2 Le processus d'accueil des dossiers

L'organisme Connecteurs peut recevoir votre dossier en tout temps de l'année. Pour être complet, il doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription (MED-01) ;
- La présentation de votre équipe (il faudra nous fournir des courtes biographies et des photos pour chacun des membres) ;
- La grille de projet (MED-02) ;
- La description de projet (cinq pages).

Dans les 30 jours ouvrables de la réception d'un dossier complet, nous réunirons notre comité, qui déterminera si le projet présenté est retenu. **Lorsqu'un dossier est présélectionné, nous vous assignons officiellement un médiateur culturel expérimenté qui révisera le dossier incluant le budget et l'échéancier** Ce premier accompagnement a une durée maximale de 5 heures.

À l'issue de ce coaching, le médiateur culturel qui vous aura accompagné recommandera ou non votre projet, pour qu'il se réalise avec l'appui officiel et public de notre organisme **Connecteurs**. C'est la phase d'acceptation finale.

3.3 Comment nous allons financer notre accompagnement

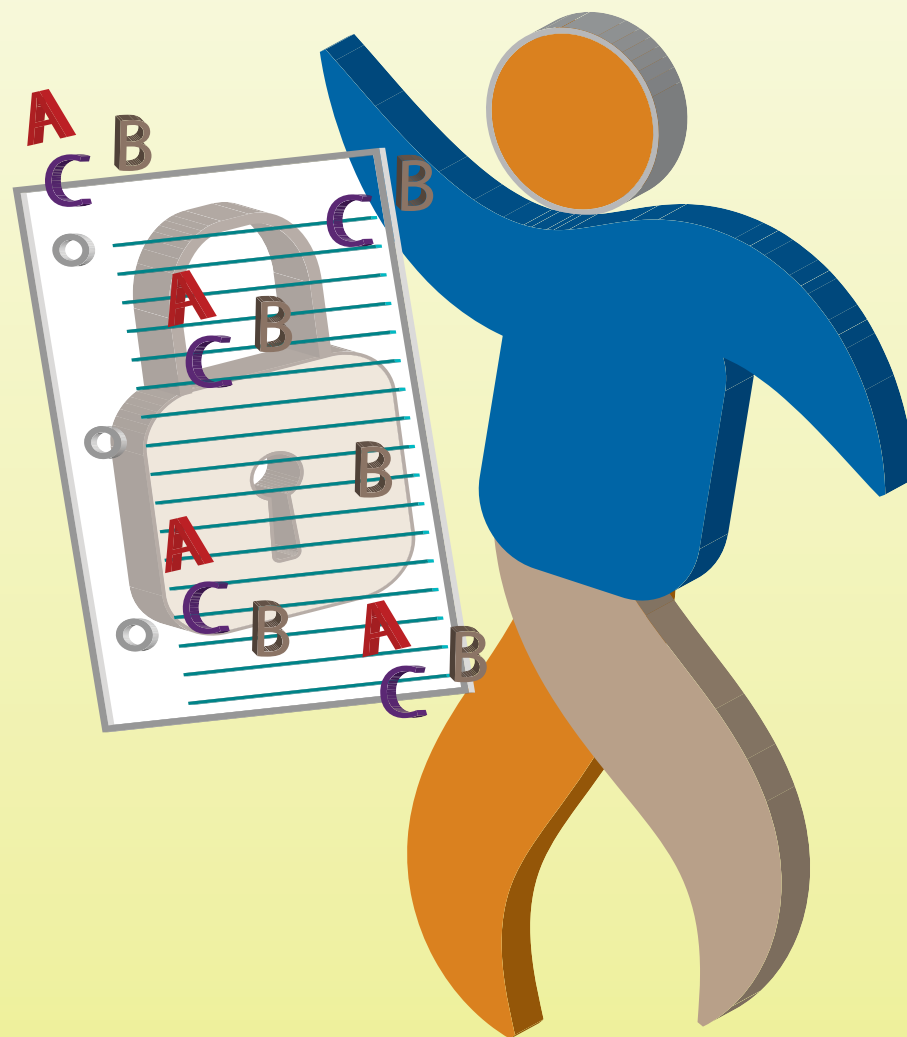
Nos services de coaching sont gratuits entre la phase de présélection et la phase d'acceptation finale. Lorsque le projet reçoit l'appui officiel du comité de **Connecteurs**, il y aura lieu d'établir les modalités de contribution financière selon la nature du mentorat souhaité par les parties.

- Si vous êtes un artiste ou un travailleur culturel, le mentorat peut être considéré comme une formation ou un perfectionnement de type professionnel et nous vous aiderons à identifier un programme de financement ;
- Si vous êtes un groupe, le budget de votre projet reflètera les coûts convenus du mentorat.

3.4 Vos idées et vos renseignements sont protégés

Toute information confidentielle, transmise dans le cadre de cette politique, demeure la propriété de la partie source. Une entente formelle de confidentialité peut être signée sur demande avec notre organisme.

Connecteurs s'engage d'office à ne pas se servir ou diffuser vos idées, à moins qu'une licence à cet effet n'intervienne entre les parties.





4 LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE AVEC MENTORAT

Après avoir réussi la section 3 de cette politique, vous êtes prêt maintenant à mettre en œuvre votre projet ! Notre mentor vous accompagnera à toutes les étapes importantes de réalisation de votre projet de médiation culturelle.

Tout au long du projet, vous lui ferez parvenir hebdomadairement votre journal de bord dont un modèle est placé en annexe (MED-05). Cette démarche facilitera aussi votre auto-évaluation.

À la fin du projet, vous produirez un bilan documentant les résultats avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Pour terminer le projet en beauté, vous recevez notre certificat attestant la réussite de votre premier projet en médiation culturelle. Ce document pourra être utilisé comme référence auprès des parties prenantes de vos futurs projets.

4.1 Récapitulatif global pour bénéficier de cette politique

Nous espérons que la lecture de cette politique vous a apporté une meilleure compréhension de ce qu'est la médiation culturelle, et qu'elle vous donne envie de vous lancer dans cette belle aventure !

Pour rappel, voici un récapitulatif des différentes étapes à suivre pour bénéficier d'un accompagnement et d'un mentorat découlant de cette politique:

1. Inscription

Préparez votre formulaire d'inscription (MED-01).

2. Description

En plus de compléter la grille d'analyse, explicitez en cinq pages votre projet (MED-02).

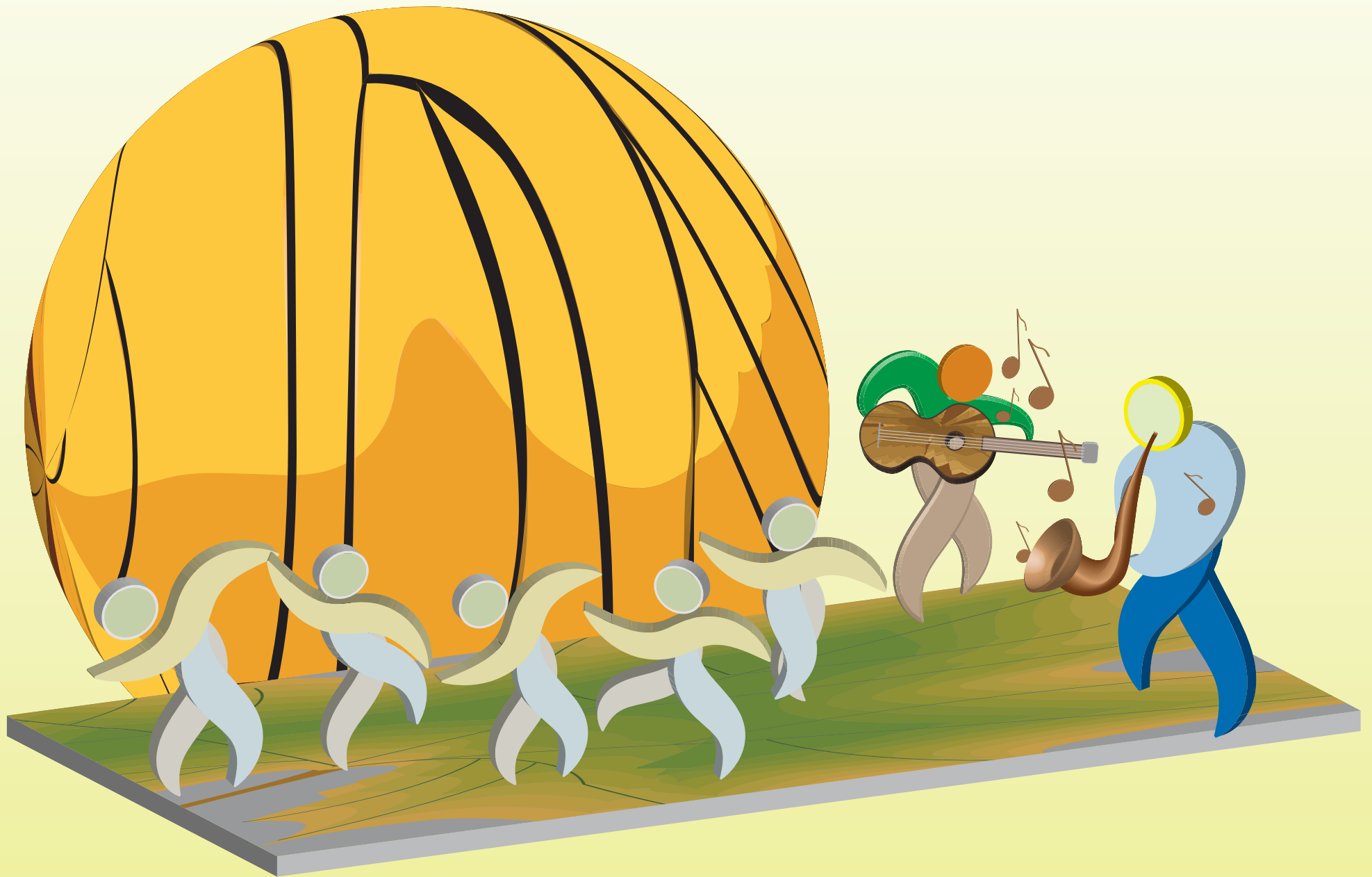
3. Phase de présélection

Après la période d'analyse par notre comité, l'acceptation de votre dossier ouvrira la porte à un premier accompagnement de 5 heures. Avec l'aide du médiateur culturel désigné, construisez un meilleur dossier en vue de sa réalisation, avec ou sans mentor.

4. Phase de sélection finale

Si le médiateur culturel nous en fait la recommandation, l'organisme **Connecteurs** va établir avec vous les conditions pour bénéficier d'un plein mentorat, durant toute la phase de réalisation de votre projet. Ces éléments seront consignés dans un contrat. C'est à ce moment que nous pourrons créer l'entente et venir renforcer vos documents de base.





C ONCLUSION

La médiation culturelle est un champ d'avant-garde encore trop peu exploité. Pourtant ses enjeux rendent possible un dialogue entre les publics et les projets de la communauté, au sens large du terme, en les introduisant dans une perspective de développement durable profitable à tous.

« Établir des liens, mettre en relation un milieu culturel et des publics, tel est le mandat du médiateur culturel. » — Culture pour tous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations, et vivre votre première expérience comme médiateur culturel.

info@abcstrategies.com
www.abcstrategies.com



#columbo1806 #abcstrategies





6 LES ANNEXES

- Formulaire d'inscription ([MED-01](#))
- Grille analyse d'un projet en médiation culturelle ([MED-02](#))
- Modèle d'un budget ([MED-03](#))
- Modèle d'un échéancier ([MED-04](#))
- Journal de bord du médiateur culturel ([MED-05](#))
- Charte de déontologie ([MED-06](#))
- Code de vie du participant ([MED-07](#))
- Effets de la médiation culturelle ([MED-08](#))
- Ressources supplémentaires ([MED-09](#))
- Schéma des étapes de la gestion de projets culturels ([MED-10](#))